



CHORUS 71



Déposé le 18/06/2010

Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

Edito

A souligner et à lire absolument dans ce numéro de chorus : Les jeunes et la retraite, en page 6.

A force d'en entendre parler, on croit tout savoir sur la retraite et sur les enjeux politiques actuels. Mais l'enquête commanditée par la CGT et la FSU sur ce qu'en pensent les jeunes peut en surprendre plus d'un.

Il va donc encore falloir se mobiliser le 24 juin, ça peut paraître fastidieux, mais le gouvernement doit renoncer à s'obstiner à vouloir faire peser sur les seuls salariés le financement du système de retraites. Nous ne pouvons accepter une nouvelle dégradation de la situation des fonctionnaires et des agents publics à commencer par le niveau des pensions (voir page 4).

D'ailleurs, les syndicats ne sont plus seuls présents dans l'action. Outre ATTAC et la fondation Copernic qui ont lancé une pétition (voir site <http://exigences-citoyennes-retraites.net/>), des collectifs se sont créés à Mâcon, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines (voir page 8).

Des collectifs se sont également créés à Mâcon et Montceau-les-Mines pour la défense du Service Public (voir page 8).

Les résistances à la politique néo-libérale continuent à se construire, elles ont besoin de l'implication du plus grand nombre.

Prochain rendez-vous

Jeudi 24 juin 2010

Grèves et manifestations à
**MACON / CHALON / AUTUN/
 LOUHANS / MONTCEAU / LE
 CREUSOT / PARAY**

(voir page 4)



Sommaire

page 2 : Les inspecteurs et les personnels de direction ne veulent pas être les fossoyeurs de l'Éducation nationale.

page 2 : Pétition contre les OGM.

page 2 : Les associations dénoncent la convention-cadre sur les auxiliaires de vie scolaire.

page 3 : L'affaire Corse ! (à Pôle emploi).

page 4 : Manifestations du 24 juin.

page 5 : Motion-pétition à remettre aux parlementaires le 24 juin.

page 6 : Les jeunes et la retraite.

page 7 : la FSU a été reçue par le Préfet de Saône-et-Loire.

page 8 : Collectifs retraites en Saône-et-Loire.

page 8 : collectifs "Etats Généraux du Service Public" en Saône-et-Loire.

page 8 : Avenir des CIO.

page 8 : Elections dans les Directions Départementales Interministérielles.

page 8 : Des mesures pour l'Emploi qui changent tous les mois.



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc
 71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : <http://sd71.fsu.fr>
 Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN *Trimestriel *



Prix au N° 1 € * 18 juin 2010 * Numéro 91

Le Syndicat National Des Personnels D'inspection FSU et le Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale FSU ont publié un communiqué commun le 3 juin 2010 disant que :

Les inspecteurs et les personnels de direction ne seront pas les fossoyeurs de l'Éducation nationale

Le ministre de l'Éducation nationale a exposé l'objectif principal des années scolaires à venir en termes de postes à supprimer dans le primaire et le secondaire :

- **suppression progressive des maîtres spécialisés E (chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique) sous couvert de sédentarisation**
- **suppression des RASED**
- **disparition des psychologues scolaires**
- **abandon de la scolarisation des " 2 ans "**
- **généralisation du recours à des personnels non titulaires pour assurer les remplacements**
- **augmentation du nombre d'intervenants extérieurs à l'Éducation nationale dans le second degré (à la place de profs), mais suppression dans le premier degré (langue vivante)**
- **augmentation du nombre moyen d'élèves par classe dans les premier et second degrés**
- **suppression des établissements de petite taille (écoles -EPL) avec regroupements sous prétexte de rationaliser les moyens**
- **transformation de postes en HSA et d'HSA en HSE**
- **suppression des heures d'IDD**
- **" rationalisation " de l'offre de formation pour les élèves du second degré**
- **mutualisation des secrétariats et des conseillers**
- **réduction des postes administratifs...**

Les inspecteurs et personnels de direction, comme tous les enseignants, savent que ces mesures vont renforcer les inégalités et toucher prioritairement les élèves les plus fragiles, les secteurs où les services publics font déjà défaut. Ces propositions auront des conséquences désastreuses pour la réussite scolaire de tous les élèves.

Le ministère attend de la part des personnels d'encadrement la plus grande " loyauté " (synonyme ici d'allégeance).

Il est nécessaire que chaque inspecteur, chaque personnel de direction, refuse les mensonges et les manipulations ainsi que le soutien à une politique de démantèlement de la Fonction publique aux conséquences désastreuses pour l'ensemble de la population.

Le système éducatif, déjà ébranlé par les mesures précédentes, n'a jamais été aussi gravement menacé.

OGM: ETABLISSEONS D'ABORD LES FAITS

La Commission Européenne vient d'autoriser la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) pour la première fois depuis 12 ans, plaçant les profits du lobby OGM avant les préoccupations sanitaires des citoyens. Pourtant 60% des Européens estiment que nous avons besoin de plus d'informations avant de cultiver des plantes qui pourraient menacer notre santé et l'environnement.

Une nouvelle initiative donne à 1 million de citoyens européens une chance unique de déposer officiellement des propositions de lois à la Commission Européenne. Rassemblez un million de voix pour obtenir une interdiction des cultures OGM tant que la recherche n'a pas abouti. Signez la pétition sur http://www.avaaz.org/fr/eu_health_and_biodiversity/98.php?cl_taf_sign=6Nt1ffsv

Note: l'Initiative Citoyenne Européenne est un mécanisme légal avec des obligations formelles strictes. Vous devez saisir votre prénom, nom, adresse postale, email, nationalité et date de naissance, pour être signataire de la pétition.

un article de La Gazette des Communes

Les associations dénoncent la convention-cadre sur les auxiliaires de vie scolaire

R. Richard | 25/03/2010

Face au refus des ministères de l'Éducation nationale et de la Famille de créer le métier d'accompagnement des élèves handicapés, les quatre associations signataires (1) de la convention-cadre permettant la reprise des auxiliaires de vie scolaire (AVS) signée le 1er septembre ont dénoncé ce texte le 25 mars.

Cela fait plus de huit mois que le problème persiste. Depuis le vote de la loi relative à la mobilité dans la fonction publique du 2 juillet 2009. Le gouvernement avait alors fait voter un amendement en urgence pour gérer la situation des AVS, recrutés dans le cadre du plan de cohésion sociale en 2006 pour une durée de trois ans, en fin de contrat.

Afin de prolonger l'activité de ces personnes accompagnant les enfants handicapés, le texte prévoyait la reprise de ces contrats par des associations agréées en échange d'une aide de l'État.

Malgré le désengagement de l'État dénoncé à cette époque par l'Association des paralysés de France (APF) et le SNUipp-FSU, premier syndicat d'enseignants du primaire, la solution fut entérinée dans une convention-cadre signée le 1er septembre 2009 entre l'Éducation nationale et quatre associations. Un dispositif transitoire dans des conditions limitatives a été accepté à condition que les ministères engagent une réflexion sur la professionnalisation de ces personnes et la création d'un nouveau métier.

Groupes de travail suspendu

Une embellie de courte durée. Alors que seuls quelques dizaines d'AVS en fin de contrat ont été repris, les groupes de travail installés depuis septembre pour mener les échanges sont en suspens depuis la mi-janvier. Après avoir été (suite page 7)

L'affaire Corse !

Je m'en vais vous conter une nouvelle dont Mérimée lui-même fou de la Corse aurait aimé être le chantre !

C'est au détour d'un des nombreux mails que nous recevons en pluie chaque jour, que je me suis intéressé à cette histoire. Alors oui, la Corse c'est loin de chez nous, oui, on a aussi nos problèmes et du coup comme beaucoup je n'ai pas pris le temps de suivre ce qui a conduit à 9 jours de conflit et 80% d'agents (dont 2 directeurs de site -élus SNU sur les 6 sites que compte l'île de Beauté) à se mettre en grève.

Tout a commencé par l'émotion suscitée par la tentative de suicide, le mardi 16 février 2010, d'un cadre de la direction régionale de Pôle emploi à Ajaccio ; provoquant le jour même la fermeture de l'ensemble des sites de Corse par un mouvement solidaire du personnel insulaire.

Cet agent âgé de 55 ans a tenté de mettre fin à ses jours en se taillant les veines dans les toilettes de la direction générale.

Découvert par plusieurs collègues alors qu'il perdait son sang et hospitalisé en urgence, ce collaborateur qualifié de très bon professionnel par ses collègues comme par la direction régionale, a heureusement pu regagner son domicile dans l'après-midi.

Selon plusieurs témoins, il avait

tracé avec son sang sur un des murs des toilettes les mots " harcèlement " et " discrimination ".

Un préavis de grève illimité a été déposé à partir du jeudi 18 février, observé par 64,2% du personnel. Avec 67% de gréviste dès le lendemain, la mobilisation s'est amplifiée. Le conflit ne faisait pourtant que de commencer.

Les motifs ?

Les méthodes de la directrice régionale Marie-Christine DUBROCA-CORTESI, qui a mis en place un management par la pression et le mépris à l'égard de ses équipes.

Le 23 février, arrivée des inspecteurs RH et de l'inspection générale des services (IGS).

Une délégation syndicale a été reçue, puis les agents qui l'ont souhaité, ont pu rencontrer l'IGS. Cela a été un moment très douloureux pour plusieurs agents de la DR qui ont craqué en racontant l'enfer qu'ils vivaient depuis 18 mois !

Un premier groupe d'agent est resté 4 heures et un second constitué également de cadres en grève est resté 3 heures avec l'inspecteur. Des dossiers étayés d'éléments factuels ont été présentés.

De nombreuses manifestations et pétitions ont été faites notamment les 18 et 25 février à Ajaccio. De nombreux tracts, le plus souvent aux couleurs de l'intersyndicale dont celles du SNU, ont été envoyés sur les boîtes mails des agents et distribués

dans la rue, dans les agences et aux demandeurs d'emploi. On a pu y lire par exemple :

"Pôle emploi a créé la course au pouvoir et les cadres dirigeants adoptent des attitudes qui relèvent de l'abus de pouvoir, de l'acharnement ou de l'utilisation de souffre-douleur"

Voire encore : "Nous ne voulons plus de ces méthodes de management par la pression et le harcèlement. Nous ne voulons plus être traités de la sorte par les responsables hiérarchiques aux commandes de notre région".

Cette grève a ému les autorités locales jusqu'au président du Conseil Régional de la Haute-Corse, Paul GIACOBBI, qui n'a pas hésité à se fendre d'un courrier dénonçant le mode de management et de faire le lien avec les problèmes rencontrés à France Télécom ; je cite :

" Il ne s'agit pas malheureusement d'une situation inédite, les tragiques événements de France Télécom montrent que les pressions exercées sur les lieux de travail conduisent certains cadres à porter atteinte à leurs vies. "

Enfin, après 9 jours de conflit, nos collègues de l'île de Beauté ont entamé un début de négociation dans lequel ils ont indiqué que le préalable à toute discussion était le départ de l'équipe dirigeante. La nouvelle du départ de la directrice est tombée le soir même et les négociations ont pu reprendre le lendemain.

Un protocole d'accord de fin de grève a finalement été signé et les inspecteurs en charge de l'enquête ont indiqué que tous les témoignages convergeaient et qu'ils avaient croisé leurs informations, que tout concordait.

Il n'y avait donc pas place aux doutes !

- " Cela nous prouve que quand un mouvement est sincère, que les personnes sont solidaires, les revendications portées par un mouvement collectif : il peut encore aboutir "- Mais aussi :

- " Un conseil, n'attendez pas 18 mois comme nous pour vous élever contre l'injustice ".

Ce sont sur ces paroles de notre collègue du SNU Corse qui a su nous faire partager le combat de nos compatriotes au jour le jour, que je poserai ma plume.

Encore merci à toi Sylvie et bravo à vous tous pour cette victoire qui nous redonne confiance dans les combats à mener demain.

Camarades, n'oubliez pas : l'union fait toujours la force !

Marc Bigarnet



Grèves et manifestations le jeudi 24 juin 2010

Les organisations, CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, se sont réunies le 14 juin. Depuis leur dernière réunion intersyndicale, elles constatent que le gouvernement persiste et signe dans son projet injuste sur les retraites.

Dans ces conditions, la journée de grèves et de manifestations du 24 juin, sur la base de l'appel de l'intersyndicale du 31 mai 2010, prend tout son sens. Les organisations appellent les salariés du public et du privé, les jeunes et les retraités, les privés d'emploi, à participer massivement aux manifestations organisées dans toute la France.

Les organisations, CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, se retrouveront dès qu'elles auront connaissance du document gouvernemental.

Sur la base de cet appel national, la CGT de Saône-et-Loire appelle tous les salariés à se mettre en grève et à participer aux diverses actions organisées dans les différents bassins d'emploi.

La FSU a déposé un préavis de grève qui couvre l'ensemble des personnels de la fonction publique.

Rien n'est inéluctable ! Réussir le 24 juin

Communiqué FSU

Les Lilas, le 11 juin 2010

A moins d'une semaine de l'annonce de son projet de loi sur les retraites, le gouvernement persiste à refuser de dévoiler clairement son projet et se contente de tester ses options. Concernant la Fonction publique, sous couvert d'harmonisation avec le secteur privé, le gouvernement promet des reculs d'ampleur pour tous les fonctionnaires et agents publics !

Remise en cause du départ à la retraite à 60 ans, alignement progressif du taux de cotisation, ce qui revient à une baisse des salaires nets, passage envisagé du calcul sur les 6 derniers mois aux 10 dernières années, voire aux 25 années pour ceux qui seraient prochainement recrutés, suppression d'avantages familiaux, sur rémunération du travail à temps partiel des seniors après l'âge légal de départ à la retraite, mise sous condition de ressources de la réversion...

Dans le prolongement des reculs imposés en 2003, ces régressions aggraveraient encore la situation des fonctionnaires.

Le cadre gouvernemental contraint du budget, le gel en valeur des dépenses de l'Etat annoncé par le premier ministre, le refus d'aborder la question des financements des retraites évacuent toute possibilité d'amélioration des retraites actuelles. Il n'est toujours pas question de prendre en compte les années de formation, les temps de précarité, ni d'améliorer la CPA que la FSU continue d'exiger.

De telles hypothèses augurent mal du projet de loi qui doit être dévoilé le 15 ou le 16 juin prochain.

La FSU n'acceptera pas ces régressions. Elle rappelle que si de nouveaux financements des retraites sont nécessaires pour pérenniser le système par répartition, ils doivent être recherchés dans le cadre d'une réflexion globale pour tous les régimes de retraites et ne peuvent reposer sur les seuls salariés.

Rien n'est inéluctable ! Contrer ces régressions est possible, en recourant à la grève et réussissant les mobilisations du 24 juin prochain qui doivent être massives pour exiger d'autres choix pour les retraites, l'emploi et les salaires dans la Fonction publique et pour l'ensemble des salariés.

Chalon-sur-Saône

Réunion intersyndicale jeudi 17 juin à 16 heures pour définir l'heure exacte du rassemblement.

Toutes les informations sur les manifestations seront sur le site de la FSU 71 à partir du 18 juin 2010 :

<http://sd71.fsu.fr>

Paray-le-Monial

Rassemblement à 17 heures
place de la Mairie

Louhans

Réunion intersyndicale jeudi 17 juin pour définir les modalités de l'action.

Toutes les informations sur les manifestations seront sur le site de la FSU 71 à partir du 18 juin 2010 :

<http://sd71.fsu.fr>

Mâcon

Manifestation à 15 heures, départ place Geneves (devant la Chambre de Commerce et d'Industrie)

pour un trajet passant devant la mairie puis la permanence de Gérard Voisin à qui seront remises les motions /pétitions (voir page ci-contre)

puis place de la Barre, rue de la Barre, Pont Saint Laurent et square Lamartine.

Montceau-les-Mines

Date de la réunion préparatoire non communiquée.

Toutes les informations sur les manifestations seront sur le site de la FSU 71 à partir du 18 juin 2010 :

<http://sd71.fsu.fr>

Le Creusot / Autun

Réunion à 16 heures le 16 juin pour définir les modalités d'action du 24 juin.

Le Creusot et Autun ayant le même député, une action commune est à envisager.

Toutes les informations sur les manifestations seront sur le site de la FSU 71 à partir du 18 juin 2010 :

<http://sd71.fsu.fr>

la motion doit être ramenée lors des rassemblements du 24 juin pour remises aux parlementaires...

Les jeunes et la retraite

Une étude qualitative, à la demande de la CGT et de la FSU, a été menée auprès de 35 jeunes de 19 à 33 ans par l'organisme Enquête et Opinion, sur la représentation qu'ils se font de la retraite

Les principaux enseignements

pour les jeunes, la retraite c'est important mais ce n'est pas urgent de s'en préoccuper.

Le système par répartition est perçu comme dépassé en raison de l'évolution démographique de la société et des niveaux de retraite qui vont en diminuant.

Cette évaluation débouche très souvent sur l'expression d'une nécessité d'épargner durant sa vie active. Toutefois, cette équation produit une première contradiction dans la mesure où cette nécessité d'épargner se heurte à la capacité d'épargne en raison des interrogations sur la précarité du travail (CDD et chômage perçu comme plus que probables tout au long de leur activité). Cette contradiction provoque une réflexion sur la nécessité de maintenir un système collectif et solidaire.

L'expression d'un recours à l'épargne n'est pas le signe d'un accord avec un système individuel de capitalisation d'essence libérale mais le besoin de sécurité ressentie et l'absence d'alternative perçue.

Ils n'adhèrent pas forcément à l'idée d'une forte prolongation du nombre d'années de travail car, même s'ils estiment normal de partir plus tard en retraite en raison d'une entrée plus tardive dans la vie active, ils ne s'en posent pas moins la question de la pénibilité du travail (non seulement associée à des travaux physiques, mais aussi aux conditions de travail actuelles : la pression quotidienne, l'ambiance de travail, etc... génératrices de stress voire de souffrance).

Ils s'interrogent sur la pertinence d'un départ à la retraite retardé dans la mesure où les emplois occupés par les plus anciens le sont au détriment de jeunes qui n'arrivent pas à intégrer le monde du travail.

Ils estiment qu'ils ne sont pas concernés par les modalités de la retraite dans la mesure où, d'ici leur départ en retraite, de nombreuses autres réformes interviendront.

Fatalisme devant la possibilité de modifier le cours des choses ; outre un constat sur le caractère insidieux des évolutions, l'absence de volonté du gouvernement de négocier est stigmatisée.

Inexistence de l'idée de génération

privé et de jeunesse sacrifiée vis-à-vis de cette question de retraite.

Doutes sur la capacité des syndicats à pouvoir faire valoir leurs propositions.

Croyance que les syndicats n'agissent que pour une partie des salariés, excluant les salariés des PME soumis à la précarité et la flexibilité, les travailleurs indépendants et les sans-emplois.

L'image des syndicats pâtit de leur quasi absence des médias, à l'exception des manifestations et des grèves, ce qui alimente une image réductrice et négative chez beaucoup de Français.

Analyse de l'enquête

Le discours des interviewés s'articulait en deux temps

- Le premier consistait en l'expression de leur opinion
- Le deuxième, après une reformulation ou mise en perspective de leurs propos, aboutissait à une remise en cause plus ou moins fondamentale des opinions exprimées initialement. Par exemple, la nécessité d'épargner comme réponse principale à l'obsolescence du régime par répartition trouvait ses propres limites dans l'évaluation que faisaient nos interlocuteurs du niveau de leur salaire, du type de contrat de travail, de la probable non linéarité de leur carrière et l'éventualité de périodes de chômage.

Ce constat permet de dire que fondamentalement les jeunes sont attachés à un système collectif et plus largement à une France solidaire car l'approfondissement de l'expression de leurs opinions les conduisait à mettre en avant une nécessaire solidarité.

Cette remarque conduit à penser que, confrontés à des informations inédites car non existantes aujourd'hui dans le paysage médiatique, la perception des retraites changerait par la cristallisation d'opinions autour d'attitudes et valeurs de progrès et de solidarité, d'autant plus qu'ils ont émis de fortes réserves sur l'objectivité des informations véhiculées par les médias, les percevant plutôt comme étant au service d'un parti pris politique.

Suite à ces constats, l'organisme d'enquête en tire quelques conséquences

Nécessité d'inscrire l'action dans un projet de société pour faire comprendre que les syndicats défendent tous ceux qui vivent de leur travail et contrecarrer la dynamique cloisonnante de notre société (l'éducation va mal, le travail va mal, la médecine va mal, la protection sociale va mal, l'agriculture va mal, l'environnement va mal, chacun proteste et manifeste dans son coin mais les attributions causales sont faibles ou inexistantes pour les "spectateurs" de ces luttes).

C'est cette identification des causes qui permet de donner un sens aux évé-

nements ; on se rappellera que, lors de la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy avait expliqué que les difficultés de la France et des Français étaient dues aux plus pauvres, aux assistés, à 1968, etc.

Jeunesse lève-toi !

Si le débat sur les retraites occupe pleinement la sphère politico-médiatique, la mobilisation pour la défense de notre régime de retraite par répartition est cependant en deçà de la place de premier rang qu'elle devrait tenir.

Le combat pour la défense des retraites ne doit pas être mené uniquement par les futurs retraités des 5 à 10 années à venir...Ce combat doit aussi et même certainement être encore davantage porté par les générations plus jeunes qui comme leurs aînés doivent exiger elles aussi de pouvoir prétendre à une retraite solidaire. Nous devons défendre ce formidable héritage seul garant d'une retraite juste et bâti autour d'un contrat intergénérationnel.

Ne nous laissons pas aller vers une assimilation et à terme donc une acceptation du discours ambiant qui ne cesse de rabâcher depuis plus de 20 ans aux jeunes générations qu'ils ne pourront prétendre à une retraite viable et doivent de fait se constituer elles-mêmes leur propre épargne retraite....

Quand on connaît les conséquences des soubresauts permanents de la bourse ; soubresauts provoqués par un ultra capitalisme dans le déni total de l'humain, peut-on décemment faire confiance à ces financements privés et individuels pour lesquels les banques et les assurances se disputent le juteux marché.....

La balle est dans notre camp....Penser que ce combat n'est pas perdu ne relève pas de l'utopie. Il faut imposer au gouvernement de prendre en compte tous les paramètres (y compris les cotisations patronales) et d'étudier toutes les possibilités de financement (sans exclure la taxation de revenus financiers).

Une seule solution pour l'emporter : MOBILISATION

Alors pour les retraites : Tous ensemble ou chacun pour soi ?

Antoine Jeantet

Le 9 juin 2010 la FSU a été reçue par Thierry Lataste, Préfet de Saône-et-Loire depuis le 15 février 2010.



La délégation FSU
Christine Canon

Christophe Lecorney Philippe Dormagen



Après une présentation de la FSU, nous lui avons exposé un certain nombre de problèmes :

La structuration de nos syndicats a longtemps été bien adaptée aux structures existantes, mais la décentralisation des TOS et la RGPP ont créé un certain nombre de difficultés organisationnelles qui rendent plus compliquée la défense de nos adhérents et de l'ensemble des personnels qui dépendent des services dans lesquels nous sommes implantés.

Les TOS ont maintenant deux lignes hiérarchiques, ce qui fait qu'en cas de conflit ou de harcèlement, les modalités de négociations sont compliquées.

En ce qui concerne la RGPP, de nouveaux comités techniques (paritaires ? non paritaires ?) vont se mettre en place dans les nouvelles DDI (Directions Départementales Interministérielles), et vont impliquer plusieurs syndicats de la FSU. **Savez-vous comment seront organisées ces élections ? Est-ce que, en tant que préfet de Saône-et-Loire, vous reconnaîtrez la FSU ?**

Nous souhaitons également connaître, au sujet de la RGPP, la répartition service par service des anciennes Directions Départementales vers les nouvelles Directions Départementales Interministérielles, avec le détail des missions transférées et des missions supprimées.

En ce qui concerne la situation générale, ce que souhaite la FSU, c'est une politique qui permette à l'ensemble de la population de vivre correctement.

C'est pourquoi la FSU ne peut pas être d'accord avec la politique néo-

libérale du gouvernement et du président de la république dont le seul objectif est de permettre au « marché » de vivre sans contraintes pour que les classes aisées soient encore plus riches. Cette politique qui établit la performance comme principe suprême et général de l'activité cherche à mettre en place une société de compétition où chacun ne devrait être mu que par ses intérêts particuliers, des motivations financières et le désir de supplanter ses collègues. Les conditions de travail des collègues se détériorent, le malaise au travail augmente, en particulier dans les entreprises et les services qui dépendent de l'Etat.

Plus précisément :

En ce qui concerne les **réductions d'effectifs**, jusqu'où pensez-vous pouvoir aller dans l'augmentation sans limites de la productivité des salariés ?

Pôle-emploi était en grève hier (entre 34 et 38% de chômeur, un des plus fort au niveau national)) contre la privatisation du placement, un « plan rebond » pour les chômeurs qui ne sera encore que de la poudre aux yeux, des projets de diminution d'effectifs, et contre une gestion de la durée du travail qui envisage de prendre le moins bon des deux systèmes d'avant la fusion. Le métier unique prôné lors de la fusion n'est déjà plus considéré par les responsables comme la panacée, et les agents souhaitent aider les chômeurs plutôt que les contrôler.

Pour les **retraites**, le gouvernement doit renoncer à s'obstiner à vouloir faire peser sur les seuls salariés le financement du système de retraites. Nous ne pouvons accepter aucune nouvelle dégradation de la situation des fonctionnaires et des agents publics et à commencer par le niveau des pensions.

La suppression de la **formation initiale des enseignants** aggrave les difficultés scolaires des élèves. La multiplicité des enseignants et des apprentis qui vont intervenir dans les classes où seront les stagiaires va déstabiliser les élèves et casser toute continuité pédagogique.

A la **Protection judiciaire de la jeunesse**, le progrès est en marche arrière, on abandonne l'éducation pour revenir à une répression dont on connaît la contre-productivité.

L'activité syndicale est de moins en moins reconnue par les responsables, et les représentants du

personnel sujet à leur harcèlement et les cas se multiplient dangereusement.

Les précaires sont de plus en plus nombreux dans les services, si on voulait vraiment leur permettre de sortir de la précarité, on leur proposerait de vrais emplois.

La FSU soutient les **travailleurs sans papiers** et est membre du **Réseau Education Sans Frontières**.

Les réponses du préfet ont été :

Je n'ai aucune information récente sur les élections dans les DDI, et je n'ai pas encore d'avis sur la reconnaissance de la FSU comme organisation syndicale représentative (**on peut espérer que cette rencontre facilitera la présentation de listes aux élections**). Nous lui avons fait remarquer que nous sommes implantés dans les 3 nouvelles DDI).

La **RGPP** n'a pas changé le périmètre des responsabilités de l'Etat, mais il y a eu régionalisation de certaines missions (agences régionales de santé, environnement et aménagement du territoire,...) ce qui fait qu'un certain nombre de décisions que je prenais sont prises maintenant par le niveau régional. Sinon, par exemple, la Direction des Territoires regroupe les anciennes DDE et DDA : ce qui était spécifique à chaque ministère le reste, mais ce qui était commun a été fusionné dans un nouveau service. Il reste des difficultés de coordination, et il faudrait que les textes sortent rapidement pour dépasser ces difficultés. Un des principaux problèmes est l'existence de supports budgétaires disparates. Il y a aussi l'informatisation mise en place de façon trop précipitée et trop massive.

Il est normal de réduire les effectifs car on avait conservé des personnels inutiles lors des décentralisations. On ne peut pas financièrement hypothéquer l'avenir de nos enfants (nous n'avons pu qu'exprimer notre désaccord devant cette analyse qui n'est que la répétition des discours nationaux).

Les agents s'occupant des cartes de séjour se sentent agressés par les actions de RESF, ils ne font pourtant qu'appliquer les lois (nous lui avons répondu que pour faire évoluer les lois que l'on considère comme mauvaises, il faut des actions de résistance de ce type).

(suite de la page 2)

reçues par les ministères de l'Éducation nationale et de la Famille, les associations signataires ont dénoncé le 25 mars la convention, notamment face au refus de tenir l'engagement de créer le métier d'accompagnant des élèves handicapés. Elles critiquent aussi le fait que la seule proposition retenue lors des échanges avec le gouvernement soit l'ouverture du dispositif actuel aux services à la personne.

Pour autant, l'Unapei, la FGPEP, la FNASEPH et Autisme France ne renoncent pas et affirment leur volonté de construire un métier d'accompagnant des enfants handicapés à l'école et en dehors de l'école, indiquent-elles. Et le statu-quo demeure pour les AVS en fin de contrat...

(1) Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei), Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (FGPEP), Fédération nationale des associations au service des élèves présentant une situation de handicap (Fnaseph) et Autisme France.

Des collectifs "retraite" en Saône-et-Loire

Les syndicats ne sont plus seuls dans la bagarre.

A Mâcon, Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines se sont réunis des collectifs où l'on retrouve des associations (Attac, Ligue des droits de l'Homme), des partis politiques (PCF, NPA, PG, Europe Ecologie, PS, POI), des syndicats (FSU, Solidaires, CGT)

Le collectif de Chalon-sur-Saône a même créé un site internet : <http://sites.google.com/site/maretraitejytiens/>.

Le collectif de Mâcon a organisé une soirée débat le 20 mai 2010 à laquelle ont participé une centaine de personnes.

De son côté la FSU organise un "stage retraite" le 23 juin à la maison des syndicats de Chalon-sur-Saône de 9h à 16h30.

Sans commentaire

Question Délégués du Personnel POLE EMPLOI de Bourgogne

le 23 mars 2010

Peut-on avoir des informations fiables sur les aides et mesures pour l'emploi ?

Réponse de la Direction de Pôle Emploi

Un document "papier" ne sert plus à rien aujourd'hui puisque les changements sont quasi mensuels (si ce n'est pas plus souvent).

États Généraux du Service Public

Une première réunion du collectif de Saône-et-Loire réunie le 4 mai 2010 s'est donnée pour objectifs :

- o Organiser un stand « Service Public » pour la fête altermondialiste du 26 septembre 2010 à la Roche-Vineuse.

- o Organiser des Etats Généraux en Saône-et-Loire début octobre 2010.

- o Participer aux Etats Généraux nationaux de fin octobre 2010.

- o Favoriser l'organisation de comités locaux.

Un autre collectif s'est également constitué lors d'une réunion le 11 mai à Saint Vallier.

les DDI

Depuis le 1er janvier 2010, l'architecture administrative des départements a été profondément modifiée dans le cadre de la RGPP. En Saône-et-Loire ont été mises en place, par des fusions des anciennes directions départementales, 3 Directions départementales interministérielles (DDI) :

- DDT : direction départementale des territoires.

- DDCS : direction départementale de la cohésion sociale

- DDPP : direction départementale de la protection des populations.

Élections des CTP des DDI

Malgré les demandes convergentes

Avenir des CIO

Suite au désengagement du Conseil Général pour le financement des Centres d'Information et d'Orientation, Monsieur Montebourg s'était engagé devant les représentants de la FSU reçus le 22 mars 2010 à organiser des tables rondes avec le rectorat et les municipalités, tables rondes auxquelles seraient invités les représentants des parents d'élèves et des personnels

Mais il a suffi que Madame le Recteur refuse pour que parents et syndicats ne soient pas invités.

Il n'y a toujours aucune solution d'"hébergement" pour les COPS du Cio de Chalon qui doivent en principe déménager le 30 juin.

Et pour l'instant, nous n'avons pas d'informations que des rumeurs pendant que le rectorat continue à enterrer les CIO de Saône-et-Loire

d'une majorité de syndicats l'administration maintient son calendrier initial :

Scrutin le mardi 19 octobre 2010

Dépôt des candidatures : 7 septembre 2010 à 15 heures (date limite) - scrutin sur sigle.

L'administration s'est refusée à déclarer représentatives les 8 syndicats actuellement représentés au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État et seuls les syndicats affiliés à la Cgt, Fo, Cfdt, Cftc et Unsa bénéficient d'une présomption de représentativité.